

Institution Jeanne d'Arc

ÉCOLE



Site Ecole

**Entrée : 306 Rue Marius Cadoz
01170 GEX**

Adresse Postale
273 rue de Genève
01170 GEX

Téléphone : 04 50 28 44 10

Télécopie : 04 50 28 44 11

Comptabilité : 04 50 28 36 02

Courriel : secr.eco@jda-gex.org

Site Internet : www.jda-gex.org

Merci de lire ATTENTIVEMENT ce document
Toutes les informations vous sont données pour
l'année scolaire

2011/2012

À GARDER À PORTÉE DE MAIN TOUTE L'ANNÉE
Des dates sont à noter dans vos agendas

Les documents suivants sont à retourner IMPÉRATIVEMENT
au secrétariat pour le 16 Août 2011- Dernier délai

- La demande de prélèvement
(*si vous ne l'avez pas remplie l'an passé, prendre le document sur notre site indiqué ci-dessus, onglet Ecole → Rentrée 2011*).
- L'APEL (envoyé en juillet)
- Attestation de responsabilité civile valable pour tous
- Attestation d'assurance individuelle accident pour les activités scolaire et périscolaire.
 - ↳ Si vous souhaitez souscrire à la mutuelle St Christophe (8€ à l'année), **retournez uniquement le bulletin d'inscription (envoyé en Juillet)**. Ce montant vous sera facturé obligatoirement au 1^{er} trimestre.

SOMMAIRE

Absences	p 8
Accueil des élèves	p 3
Animation pastorale	p 10
Assurance scolaire	p 9
Cantine-Carte Badge	p 8
Cantine-Changeement de statut	p 8
Communications/Informations	p 7
Equipe éducative	p 4
Fichier familles (CNIL)	p 9
Fin des cours	p 7
Fournitures	p 12-13-14-15
Garderie-Etude	p 5
Horaires de fonctionnement	p 3
Kermesse	p 6
Nouveautés de la rentrée	p 4
Objets trouvés	p 5
Régime alimentaire/Santé	p 9
Rentrée	p 3
Repas solidarité	p 9
Section Internationale Ferney Voltaire	p 7
Section Anglophone et Découverte de l'anglais	p 6
Service d'urgence	p 8
Soutien	p 5
Sorties de ski	p 5
Sorties des élèves de maternelle	p 4
Sorties des élèves du primaire	p 4
Sports	p 10
Transport scolaire	p 10
Vacances scolaires	p 7

Rentrée scolaire 2011

Lundi 5 Septembre 2011

à

9h00

L'école ouvre ses portes dès le 1^{er} jour à 8h00.

A partir de 8h45, vous pourrez exceptionnellement ce jour, stationner sur le parking des bus.

La classe de petite section de maternelle propose une rentrée en 2 temps :

Lundi 5 septembre : 1^{er} groupe de ALEX Capucine à MARION Typhaine

Mardi 6 septembre : 2^{ème} groupe de MARTIN Yann & Emily à WATSON Shawn

Les enfants du 1^{er} groupe resteront à la maison

Jeudi 8 septembre : Tous les enfants sont accueillis

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

JOURS	MATERNELLE	PRIMAIRE
LUNDI		
MARDI	Entre 8 h 25 et 8 h 45- <u>11 h 45</u>	8 h 25 – 11 h 50
JEUDI	<u>13 h 25</u> – 16 h 30	13 h 25 – 16 h 30
VENDREDI		

La cantine, l'étude surveillée et la garderie fonctionnent dès le 1^{er} jour.

ACCUEIL DES ÉLÈVES

Tous les jours dès 8h.

Enfants de maternelle en salle polyvalente.

Enfants du primaire sur cour du primaire.

Nous demandons instamment aux parents de ne pas déposer les jeunes enfants avant 8h00, heure d'arrivée des surveillants.

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

- Une troisième classe de CM1 est ouverte.
- Poursuite des activités pause-méridienne.

ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Chef d'Établissement : Monsieur Jean-Gilles DANO

Enf. 1 Mme Grange	CE1B Mme Jeanmonod	CM2A Melle Jouet
Enf. 2 Mme Saint-Quentin	CE2A Mme Bar-Rhout	CM2B Mme Molendijk Mme Bluteau
Enf. 3 Mme Peyrot	CE2B Mme Gonzalez	CM2C Mme Pittet
CPA Mme Dalmas-Mensa	CM1A Mme Danguy	Regroupement d'adaptation Mme Martini
CPB Mr David	CM1B Mme Tanvez	
CE1A Mme Baumard Mme Bluteau	CM1C Mme Duby	

Aides maternelles : Mme Hervé / Mme Mugnier / Mme Barand

Surveillance du repas : Mme Mugnier / Mme Barand / Mme Habib/ Mme Bucher.

SORTIES DES ÉLÈVES DE MATERNELLE

Nous prions instamment les parents :

1 - De bien respecter les horaires scolaires et s'il doit y avoir **attente**, d'éviter les couloirs de maternelle.

RAPPEL : L'accès aux dortoirs est réservé exclusivement aux enfants accompagnés de la maîtresse ou de l'aide maternelle.

Fin des cours : 11h45 Reprise : 13h30

SORTIES DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE

Si vous ne souhaitez pas que vos enfants quittent l'établissement dès 16 h 30, vous devez leur demander de vous attendre sur la cour où ils seront surveillés jusqu'à 16h45.

Passé cet horaire, l'élève est envoyé en étude ou garderie, la surveillance est alors facturée.

La desserte rapide n'est pas un lieu de stationnement.

Elle vous permet de prendre en charge vos enfants rapidement avant de repartir **sans que vous ayez à descendre de votre véhicule.**

Les familles qui l'empruntent doivent imposer à leurs enfants de guetter l'arrivée de la voiture depuis la cour.

GARDERIE-ÉTUDE SURVEILLÉE (Voir livret «conditions générales»)

- Ce service fonctionne dès le 1^{er} jour.
- Les élèves de l'étude ne peuvent pas sortir **avant 17h30**.
- 18h15 est une heure déjà bien tardive, enfants et personnels ont hâte de rentrer chez eux.
- Aucun retard répété ne sera toléré. Il pourrait entraîner l'annulation de la prise en charge de l'enfant.

Merci donc de respecter scrupuleusement les horaires : 16h45-18h15

En cas de problème, vous pouvez contacter :

- le surveillant de l'étude/garderie au 04 50 28 44 10

Les élèves de CP seront en Garderie au 1^{er} trimestre. A partir du 2^{ème} trimestre, ils seront en Etude surveillée. Les parents pourront venir les récupérer entre 16h45-18h15.

SORTIE DE SKI (Voir livret «conditions générales»)

ATTENTION

➤ **le changement d'horaires** se fait au retour des vacances de Noël jusqu'à la fin des sorties de ski.

☞ **lundi, sortie à 11h15**

➤ **le changement de jours de cantine** ne s'aligne pas sur cette période (se reporter page 4 du livret des conditions générales : changement de statuts).

ANNULATION SORTIE SKI

En cas d'annulation anticipée dès le vendredi

- ◆ Fin des cours : 11h45
- ◆ Reprise des cours : 13h25

En cas d'annulation le lundi matin

- ◆ Fin des cours : 11h15
- ◆ Reprise des cours : 13h25

LE SOUTIEN

Deux plages horaires de 45 minutes sont placées le mardi et le jeudi midi ou de 16h45 à 17h30.

OBJETS TROUVÉS

Plus vite un objet perdu est réclamé, meilleures sont les chances de le retrouver.

Un vêtement **marqué** est automatiquement rendu à son propriétaire.

Ils sont déposés pendant une quinzaine de jours sur un portant, dans le hall d'entrée de l'école.

KERMESSE

Date fixée au Samedi 30 juin 2012.

La participation de la plupart des enfants au spectacle de fin d'année rend leur présence à la fête de l'école indispensable. Aussi une absence dûment motivée devra-t-elle être signalée le plus tôt possible.

SECTION ANGLOPHONE ET DÉCOUVERTE DE L'ANGLAIS

Notre partenaire : ASC INTERNATIONAL HOUSE www.asc-ih.ch

Responsable : Mme Dubuisson - Tél : 004122 731 85 20.

Tous les mercredis de 8h30 à 12h. Les cours seront donnés aux enfants du CP au CM2.

➤ SECTION ANGLOPHONE

Trois heures de cours d'anglais et l'activités « cross-curricular » par semaine destinées aux enfants de langue maternelle anglaise, et ceux qui parlent anglais couramment en famille, suivant le syllabus du « English National Curriculum » avec les enseignants diplômés de Grande Bretagne.

➤ DÉCOUVERTE DE L'ANGLAIS

Deux heures de cours d'anglais langue étrangère pour les élèves non anglophones, avec des enseignants spécialisés et diplômés dans l'enseignement des langues pour jeunes apprenants.

Une heure d'activités en anglais avec des enseignants et animateurs de langue maternelle anglaise : théâtre, bricolage, musique, chant , projets de l'histoire et géographie etc. Le but est de travailler en équipe, en anglais, en toute confiance, afin de réaliser des petits projets ensemble.

Pour chaque niveau, les élèves pourront passer, à la fin de l'année scolaire un test le : LONDON TEST OF ENGLISH validant leur niveau de langue.

L'organisation de la matinée:

- Début des cours à 8h30
- Pause surveillée de vingt minutes à 10h30.
- Fin des cours à midi après avoir participé au rangement du matériel.

Le prix de ce programme :

Ce programme n'est pas inclus dans le prix de la scolarité. Le coût sera indiqué sur la facture de la scolarité à Jeanne d'Arc, le mode de règlement sera identique à celui de la scolarité.

- 1089 € par an ou 121€ par mois (d'octobre à juin),
- 873€ pour le 2^e enfant,
- 774€ pour le 3^e enfant.
- Les frais pédagogique facturés sur le 1^e trimestre : 45€/enfant.

Ce tarif est forfaitaire pour l'année. Si un cours est annulé en cas de force majeure, il ne sera pas récupéré.

PEARSON TEST OF ENGLISH

Pour chaque niveau de l'anglais langue étrangère, les élèves passeront, à la fin de l'année scolaire un test le : PEARSON TEST OF ENGLISH validant leur niveau de langue.

Le test n'est pas obligatoire. Le coût du test (35€ par année) sera facturé au moment de l'inscription au test.

SECTION INTERNATIONALE FERNEY VOLTAIRE

Les enfants de langue maternelle étrangère ont la possibilité de suivre des cours le mardi après-midi au Lycée International de Ferney-Voltaire. Pour tous renseignements, veuillez contacter ce lycée.

VACANCES SCOLAIRES Zone A

	Du (après la classe)	Au matin du
TOUSSAINT	Vendredi 21 octobre 2011	Jeudi 3 novembre 2011
NOEL	Vendredi 16 décembre 2011	Mardi 3 janvier 2012
HIVER	Vendredi 10 février 2012	Lundi 27 février 2012
PRINTEMPS	Vendredi 6 avril 2012	Lundi 23 avril 2012

PAS DE COURS LES JOURS FÉRIÉS

Armistice	Vendredi 11 novembre 2011
Lundi de Pâques	Lundi 9 Avril 2012
1 ^{er} Mai	Mardi 1 ^{er} mai 2012
8 Mai	Mardi 8 mai 2012
Pont de l'Ascension	Jeudi 17 et Vendredi 18 mai 2012
Lundi de Pentecôte	Lundi 28 mai 2012

Attention : le mercredi 16 Mai, les élèves auront école.

FIN DES COURS

La fin des cours est fixée, selon le calendrier national au **jeudi 5 juillet 2012** au soir. Prière de s'y conformer.

COMMUNICATIONS / INFORMATIONS

Les **numéros de téléphone**, adresses postales et électroniques, en notre possession sont confidentiels et ne seront pas communiqués (sauf pour les demandes de covoiturages et coordonnées d'assistantes maternelles).

Les **messages téléphoniques** à transmettre à vos enfants **doivent être exceptionnels** et répondre à une réelle urgence.

Il est très important de nous signaler tout **changement d'adresse postale, électroniques et numéro de téléphone.**

Les informations sur la vie quotidienne de l'école sont régulièrement transmises par le biais des « Echos de Jeanne d'Arc ».

Nous vous informons que toutes les informations, circulaires, menus cantine sont sur notre site : www.jda-gex.org

ABSENCES

Toute absence doit être signalée le plus tôt possible, idéalement avant 8h45, au secrétariat du primaire : **04 50 28 44 10** (laisser le message sur le répondeur en cas d'absence de la secrétaire) **et justifiée auprès de l'enseignant au retour de l'enfant en classe, par un mot écrit** (copie au Chef d'établissement).

Une absence prévisible exceptionnelle dûment motivée doit être signalée à l'enseignant(e) par écrit (copie au chef d'établissement).

En cas de désaccord sur le motif de l'absence ou répétition excessive d'absences, la direction se réserve le droit de **remettre en cause la réinscription**.

SERVICE D'URGENCE

Le service d'urgence n'est pas un hôpital de jour. Il a pour mission d'assurer :

- les premiers soins en cas d'accidents sur les cours de récréation ou en sport,
- les déclarations d'accidents. (Livret conditions générales)

Il importe qu'un enfant arrive à l'école en bonne santé. Nous ne pouvons pas soigner les enfants qui nous arrivent malades. **Nous vous contacterons afin de venir le récupérer.**

L'Institution n'est pas habilitée à délivrer des médicaments sauf mise en place d'un protocole PAI sous contrôle du médecin scolaire.

Aucun enfant ne peut être porteur, à l'école, d'un médicament.

CANTINE-CARTE BADGE

Chaque élève reçoit en début de chaque année scolaire, une nouvelle carte badge permettant d'accéder au service restauration et au CDI pour l'emprunt des livres.

Elle permet de gérer le passage cantine. La non présentation de cette carte génère une recherche de l'enfant, ralentit le passage cantine ce dont nous n'avons vraiment pas besoin ! Aussi 2 oublis consécutifs donneront-ils lieu à des avertissements avant sanction. **Voir règlement.**

CANTINE-CHANGEMENT DE STATUT

L'établissement offre aux parents la possibilité de changer le statut de l'enfant (externe ou demi-pensionnaire, changement de jour) **au 2^e et 3^e trimestre.**

Les modifications s'appliqueront cette année le **jeudi 1^{er} décembre 2011 et le jeudi 22 mars 2012** (ce qui signifie que les enfants doivent manger selon votre nouvelle décision dès cette date).

Ces changements doivent impérativement être signalés par courrier une quinzaine de jours avant les dates indiquées. Les lettres arrivées trop tardivement ne seront pas prises en compte.

FICHER FAMILLES [CNIL]

Commission Nationale Informatique et Libertés

Dans le cadre de la législation en vigueur concernant les fichiers, nous vous informons que nous communiquons les éléments suivants du fichier famille : noms, prénoms, adresses des familles et noms, prénoms, classes, dates de naissance des enfants.

RÉGIME ALIMENTAIRE/SANTÉ

En raison de la nouvelle réglementation, nous ne pouvons plus prendre la responsabilité des régimes alimentaires (contacter le chef d'établissement).

Dans le cadre très strict des régimes alimentaires, des familles doivent fournir un panier repas après élaboration d'un PAI en présence du médecin scolaire.

REPAS SOLIDARITÉ

Deux ou trois fois par an, un repas solidarité est proposé aux élèves de l'Institution. Il s'agit de soutenir financièrement des associations. L'un d'entre eux est toujours destiné à **Haïti-école**, les autres sont attribués à diverses associations : **ECLAT** (aide à la personne handicapée), **les restos du Cœur** etc...

Haïti-école est une association basée à Cessy, avec laquelle nous avons un partenariat privilégié : celle-ci aide à la scolarisation des enfants de ce pays. Elle a été fondée par une ancienne religieuse de l'école.

Avant chaque repas, une circulaire explicative est distribuée aux élèves pour information aux familles. Le repas ce jour-là est composé d'un plat unique (spaghettis ou riz). *Exception pour les enfants de maternelle et CP : un repas complet leur est servi.*

ASSURANCE SCOLAIRE

Dès le premier jour d'école, tous les élèves ont l'obligation d'être assurés. Il est impératif de nous retourner, au plus tard le **1^{er} septembre**, une attestation d'assurance couvrant les risques liés à la **Responsabilité Civile** et à **l'Individuelle accident**, *communément nommée assurance scolaire et extra scolaire*.

Elle doit couvrir toute l'année scolaire et l'assureur devra attester que les activités suivantes sont garanties : judo, boxe, lutte, mur d'escalade, ski, surf, raquettes, etc....

En cas d'accident l'établissement prévient la famille, fournit les éléments pour la déclaration et la famille effectue les démarches auprès de son assureur.

Tous les élèves n'ayant pas fait parvenir cette attestation seront impérativement affiliés par l'Institution à LA MUTUELLE ST CHRISTOPHE et facturés **8 euros** lors du 1^{er} trimestre.

La Mutuelle St Christophe assure les activités scolaires et extra scolaires mais non la responsabilité civile qui est obligatoire pour tout chef de famille.

En bref :

- **Attestation de responsabilité civile pour tous**
- **Attestation d'assurance scolaire et extra scolaire pour tous ceux qui ne souhaitent pas être pris en charge par la Mutuelle St Christophe.**

TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire est réservé en priorité aux lycéens et collégiens. Il n'y aura pas de transport au 1^{er} trimestre pour les élèves de Primaire.

Le conseil général établira un comptage des élèves sur toutes les lignes. Dans la limite des places disponibles, vous aurez la possibilité d'utiliser le Transport scolaire accordé sur certaines lignes.

Le conseil général précisera alors les modalités et le coût.

Nous vous demandons d'effectuer votre demande, à partir du mois de décembre (attendre fin du comptage) auprès de Mme TEPPE : **04 50 28 36 00**

SPORTS

La pratique du sport fait partie des contenus d'apprentissage (y compris ski, piscine).

Pour être recevables, les dispenses devront être explicitement justifiées par un médecin.

ANIMATION PASTORALE

Dispensée dans un esprit de tolérance et d'ouverture, la catéchèse est obligatoire pour toute famille ayant fait le choix de notre école.

Des temps forts rassemblent les enfants: célébrations, pèlerinage à Riantmont, temps de solidarité.

Le pèlerinage à Riantmont aura lieu le Vendredi 14 juin 2012.

De la Maternelle au C. P., il s'agit d'un éveil religieux, une invitation à ouvrir son cœur à l'Amour de Dieu. Les tous petits apprennent à écouter, regarder, s'émerveiller et célébrer.

Du C.E.1 au CM2, les enfants peuvent suivre le même programme que les paroisses à raison d'une heure par semaine. Des parents bénévoles permettent de diviser la classe en petits groupes, plus propices à l'échange et à la réflexion.

Pour cette rentrée 2011, deux parcours sont proposés (cf circulaire pastorale). Le choix s'effectue pour le 5/09/2011.

Pour la première communion

En début de CM1, les parents seront invités par l'école, et s'ils le souhaitent, à inscrire leurs enfants dans les paroisses pour la première communion.

Comme chaque année, nous recherchons pour renforcer l'équipe, des bénévoles qui animent ces rencontres de catéchèse ou de réflexion chrétienne. N'hésitez pas à offrir vos services en retournant le coupon catéchèse qui se trouve en encart détaché au milieu de la circulaire.

Merci d'avance pour votre éventuelle disponibilité.

***"La moisson est abondante et les ouvriers trop peu nombreux !
Priez donc le Maître de la Moisson d'envoyer des ouvriers à sa Moisson".***

Liste des prêtres du Pays

PAROISSES	PRÊTRES-ADRESSES	TÉLÉPHONES
Cessy, Echenevex, Grilly, Segny, Sauvigny, Versonnex, Vesancy	Père Bruno Boucly 82 rue St-Denis – 01170 Cessy	04 50 28 30 28
Challex, Collonges, Farges, Peron, Pougny	Père Gilbert Dicambi Dia Mambu Presbytère 169 rue St Maurice-01630 CHALLEX	04 50 56 30 35
Chevry, Crozet, St-Genis, Sergy	Père Bruno Diangadio 8 rue Bordeaux-01630 St-Genis Pouilly	04 50 42 12 32
Prévessin-Moëns, Ornex	Père Robert-Marie Poirier 1 rue de Gex-01210 Ferney Voltaire	04 50 28 26 97
Divonne les bains	Père Eduardo Dos Santos 27 rue Pallud - 01220 Divonne les Bains	04 50 20 04 38
Ferney Voltaire	Père Robert Marie Poirier 1 rue de Gex-01210 Ferney Voltaire	04 50 40 64 41
Gex	Père Patrick de Varax 82 rue St-Denis – 01170 Cessy	04 50 41 55 60
Lélex, Mijoux, Chezery	Père Robert Poirier Le village-01410 Lélex	04 50 40 64 41
Thoiry, St-Jean de Gonville	Père Hughes Labrecque Place de l'église-01710 Thoiry	04 50 41 20 86

LISTE DES FOURNITURES

➤ CLASSE D'ENFANTINE 1

- 1 blouse en tissu
- 1 paire de chaussons à scratch ou fermeture éclair
- 1 tenue complète de rechange
- 1 petite couverture, 1 coussin, 1 taie d'oreiller marquée et **1 doudou** dans un grand sac solide avec le nom de l'enfant
- 2 boîtes de mouchoirs en papier ou rouleau de Sopalín
- 1 petite boîte plastique marquée pour le goûter (pour les enfants restant à la garderie le soir)
- 1 pochette 12 gros feutres triangulaires grosse section.
- 1 ramette papier ordinaire blanc.

- 3 GROS STICK de colle
- 1 protège-cahier transparent **24X32**
 - **Surtout pas de cartable, ni de petits jouets personnels** Merci de bien penser à mettre une marque sur les vêtements, chaussons, objets nécessaires pour la sieste, boîte à goûter : le temps de recherche est considérablement réduit.

➤ CLASSE D'ENFANTINE 2

- Chaussons dans un sac en tissu (le tout bien marqué)
[Penser à mettre 1 culotte de rechange dans le sac à chaussons].
- 1 couverture pour la sieste et si habitude 1 oreiller avec taie (marqués)

- 1 boîte de mouchoirs en papier ou un rouleau de Sopalín
- 1 boîte en plastique avec couvercle pour le goûter **OU** 1 trousse avec Zip (pour les enfants restant à la garderie le soir)
- 1 pochette de 12 gros feutres triangulaires grosse section
- 2 gros STICK de colle

- **Pas de petits jouets dans l'établissements.** Les cartables ne sont pas nécessaires. **Un seul doudou par enfant. Merci**

➤ CLASSE D'ENFANTINE 3

- 1 trousse dans laquelle il y aura : 12 crayons de couleurs et 12 feutres moyens triangulaires grosse section
- 1 crayon à papier triangulaire grosse section + 1 gomme
- 2 Gros Stick de colle
- 1 taille crayon avec réservoir
- 1 protège-cahier transparent 24X32

- 1 paire de chaussons dans un sac en tissu
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 boîte en plastique avec couvercle **OU** 1 trousse avec zip (pour les enfants restant à la garderie le soir)
 - **Merci de bien penser à mettre une marque sur chaque objet : le temps de recherche est considérablement réduit !**
 - **Pas de petits jouets dans l'établissement, merci.**

➤ CLASSES DE CP A / CP B

- 1 grand cartable (**pouvant contenir un grand classeur**)
- 2 trousse **solides** :
 - l'**une** contenant: 1 règle plate 15 cm, 3 crayons à papier HB en bois, une gomme blanche, un taille crayon réservoir, des **gros** feutres velleda ;
 - l'**autre** contenant: 12 crayons de couleur de bonne qualité, 12 feutres, 1 gros stick de colle, 1 paire de ciseaux de qualité.
- 1 stylo à bille vert
- 1 grand classeur à levier (**épaisseur 8 cm** - 2 trous)
- 6 intercalaires en carton
- 4 protège-cahiers petit format avec étiquette : bleu - rouge - vert - jaune
- 1 protège-cahier transparent grand format : **21 x 29,7 cm**
- 1 boîte de peintures pastilles + chiffon
- pinceaux 6, 10 et 14
- 1 ardoise Velleda + 1 chiffon
- 1 pochette papier à dessin CANSON blanc 180 g – **21 x 29,7 cm**
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 6 étiquettes autocollantes déjà marquées au prénom de l'enfant
- 2 pochettes plastique à élastiques (mince et grand format)

Pour les enfants inscrits à l'étude au 2^{ème} trimestre: 1 cahier de brouillon + 1 petite trousse

- **Chaque pièce** contenue dans cette liste doit être marquée au nom de l'enfant (y compris chaque crayon !...)
- **Chaque enfant** doit avoir ce matériel le jour de la rentrée.

➤ CLASSES DE CE1 A / CE1 B

- 1 trousse avec :
 - 2 crayons à papier HB, 1 gomme,
 - 4 stylos : bleu, rouge, vert, noir,
 - 1 paire de ciseaux de bonne qualité,
 - 1 taille crayon à réservoir, 1 gros stick de colle.
- 1 deuxième trousse contenant 12 crayons couleurs, 12 feutres
- 1 tube de colle scotch verte
- 1 double décimètre
- 1 équerre
- 2 pochettes cartonnées minces avec élastiques grand format
- 1 pochette de papiers dessin blanc A4(21x29.7) 180g/m2
- 2 dossiers pochettes reliées 80 vues
- 1 ardoise Velleda
- 1 pochette de feutres fins à tableau blanc
- 1 chiffon
- 1 classeur souple
- 1 classeur gd format (épais - 8 cm - 2 trous)
- 5 intercalaires
- 1 paquet de 50 feuilles mobiles grands carreaux perforées
- 1 paquet d'étiquettes autocollantes marquées au nom de l'enfant
- 1 flûte Aulos (doigté moderne - Chorus Musique Gex)

Pour les enfants inscrits à l'étude : 1 cahier de brouillon + 1 petite trousse

- ✓ **Chaque pièce (y compris chaque crayon) doit être marquée au nom de l'enfant.**

➤ CLASSES DE CE2 A / CE2 B

- 1 **SEULE** trousse « fourre-tout » **contenant** :
 - 3 crayons à papier HB
 - 4 stylos **bille** : 1 bleu, 1 rouge, 1 vert, 1 noir
 - des ciseaux
 - 4 feutres ardoise
 - 1 gomme
 - 1 petit taille-crayon avec réservoir
 - 1 stylo plume avec cartouches **BLEUES** et effaçables
 - 1 effaceur
 - colle Stick + 1 tube de colle Scotch verte
 - 1 compas simple
 - 1 double décimètre
- 1 classeur à levier, 2 trous, GRAND format, épaisseur 8 cm
- 1 classeur souple grand format.
- 1 paquet de 6 intercalaires en carton
- 4 pochettes CARTONNÉES à élastiques (grand format)
- 1 pochette CANSON blanc (224g/m²) format 240x320mm
- 1 ardoise Velleda + 1 gant de toilette
- 1 Cahier de texte (**pas un agenda**).
- 1 répertoire spirale (**11 X 17cm**).
- 1 paquet de buvards
- 1 équerre
- 1 paquet d'étiquettes avec le nom de l'enfant
- 1 flûte AULOS (doigté moderne - Chorus Musique Gex)
- 1 vieux tee-shirt taille adulte

Pour les enfants inscrits à l'étude : 1 cahier de brouillon + 1 petite trousse

- ✓ **Marquer le prénom toutes les affaire**

➤ CLASSES DE CM1 A / CM1 B / CM1 C

- 1 cahier de textes sans spirale (pas d'agenda)
- 1 grand paquet de feuilles blanches perforées simples gros carreaux (100 feuilles)
- 1 paquet de 12 intercalaires grand format cartonnées
- 1 boîte de peintures en tubes
- 1 pochette dessin blanc format 240 x 320 mm (224 g/m²)
- 1 ardoise velléda
- stylos velléda fins
- stylos bille : 1 vert - 1 bleu - 1 rouge (pas de stylo à 4 couleurs)
- 1 crayon à papier HB
- 1 stylo plume + cartouches bleues
- 1 effaceur
- 1 boîte de crayons de couleurs de bonne qualité
- 1 boîte de feutres
- 1 paquet de buvards
- 1 paquet d'étiquettes au nom de l'élève
- 1 flûte Aulos (doigté moderne - Chorus Musique Gex)
- 2 chiffons
- 3 pinces fines, moyennes et grosses
- 1 règle
- 1 double décimètre
- 1 compas
- 1 équerre
- 1 paire de ciseaux
- 1 gomme
- 1 taille crayon (avec réservoir)
- 2 tubes de colle (stick)
- 1 paire de chaussons dans un sac en toile

Pour les enfants inscrits à l'étude : 1 cahier de brouillon + 1 petite trousse

✓ Tout le matériel doit être marqué au nom de l'élève

Attendre affectation fin août (par courrier) pour les fournitures ci-dessous:

FOURNITURES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES CM1 A & C

- 1 grand classeur à 2 trous, à levier, grand format **épaisseur 8 cm**.
- 1 paquet de pochettes perforées transparentes (gd format)
- 3 cahiers de 96 pages petit format - grands carreaux de bonne qualité
- 1 **protège cahier (24 x 32)** transparent incolore
- 4 protège-cahiers petit format : transparents incolores
- 3 pochettes cartonnées grand format à élastiques (grand rabat)
- 1 tube de colle scotch verte

FOURNITURES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES CM1 B

- 2 grands classeurs à 4 anneaux dos 40 mm **COUVERTURE RIGIDE**.
- 20 pochettes perforées transparentes (gd format)
- 3 **protège cahiers (24X32)** transparents incolores
- 2 pochettes cartonnées grand format à élastiques (grand rabat)

➤ CLASSES DE CM2 A, B & C

- 1 stylo plume - **encre bleue** + cartouches
- 2 stylos verts
- 2 crayons à papier
- 1 gomme
- 1 taille crayon
- 1 bâton de colle
- 1 paire de ciseaux
- 1 règle plate graduée 30 cm
- 1 compas
- 1 équerre
- des buvards
- 1 rouleau de scotch avec dévidoir
- 1 paire de ciseaux
- 1 petite agrafeuse
- 3 pochettes cartonnées à élastiques
- 1 paquet de 12 intercalaires 21X29, 7
- 1 grand classeur à levier 7 cm
- 2 paquets de feuilles grand format gros carreaux
- 1 paquet de 100 pochettes plastifiées perforées (grand format)
- 2 pochettes papier Canson blanc format **21 x 29,7 cm** (surtout pas 24x32)
- 3 cahiers de 90 pages petit format gros carreaux sans spirale
- Une paire de chausson rythmiques dans un sac de toile
- 1 flûte **Aulos** (doigté moderne - Chorus Musique Gex)

Dans une trousse : • des crayons couleurs • des feutres

- 1 pochette de surligneurs
- 2 chiffons
- 1 ardoise VELLEDA
- Feutres Velleda fins
- 1 boîte de peinture en tubes
- 3 pinceaux (fin/moyen/gros)
- 1 pinceau plat moyen, de bonne qualité
- 1 vieille chemise pour la peinture
- 1 paquet d'étiquettes autocollantes

✓ **Tout doit être marqué au nom de l'enfant**

Attendre affectation fin août (par courrier) pour les fournitures ci-dessous:

FOURNITURES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES CM2A & B

- 1 Agenda

FOURNITURES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES CM2C

- 1 cahier de texte sans spirales / pas d'agenda

POUR TOUTES LES CLASSES DU PRIMAIRE : DU CP AU CM2

Afin d'éviter toute confusion dans le matériel des enfants, il est **IMPÉRATIF** de **marquer toutes les fournitures**. Les livres prêtés doivent être couverts avec du **plastique [couvertures non autocollantes] transparent et étiquetés**. L'enfant doit en prendre soin.

Pour la gymnastique :
Gym et classe :

- des chaussures de sport
- un short ou 1 survêtement
- des chaussons de rythmique dans un sac en toile.

Pour la piscine :
(pour les ENF3, CP, CM2)

- Un maillot de bain (pas de short de bain pour les garçons), un bonnet de bain et une serviette.
- Prévoir un bonnet de laine l'hiver pour le retour.

Travaux manuels :

- 1 tablier ou une vieille chemise à manches longues.

Pour les absences :

- Un **billet** justifiant l'absence de l'enfant (modèle joint au règlement de l'école) est **obligatoire** à son retour en classe. (Même si vous avez téléphoné à l'école).